



## Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-133

Ottawa, le 5 mars 2010

### Avis de demandes reçues

#### Plusieurs collectivités

**Date limite pour le dépôt des interventions/observations : le 9 avril 2010**

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

### Requérante et endroit

1. **Radio Mégantic Itée**  
Thetford Mines (Québec)  
N° de demande 2010-0029-9
2. **Dufferin Communications Inc.**  
Toronto (Ontario)  
N° de demande 2010-0107-3

#### **1. Thetford Mines (Québec)** **N° de demande 2010-0029-9**

Demande présentée par **Radio Mégantic Itée** relativement à la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio de langue française, CKLD-FM Thetford Mines.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de son émetteur CJLP-FM Disraeli (Québec) en augmentant la puissance apparente rayonnée (PAR) moyenne de 57,2 à 114,4 watts (PAR maximale de 104 à 208 watts avec une hauteur effective d'antenne au-dessus du sol moyen à -0,4 mètres).

La requérante indique qu'elle désire tenir compte des modifications que le ministère de l'Industrie apportera aux critères de protection nationaux des stations FM définis dans *Règles et procédures sur la radiodiffusion Partie 3 : Règles et procédures de demandes relatives aux entreprises de radiodiffusion FM* en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par ailleurs, la requérante explique que les modifications proposées permettront une meilleure réception du signal de CJLP-FM dans la zone de desserte principale.

*Adresse de la titulaire :*

327, rue Labbé  
Thetford Mines (Québec)  
G6G 1Z2  
Télécopieur : 418-335-9009  
Courriel : [alabbe@PassionRock.com](mailto:alabbe@PassionRock.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la requérante

**2. Toronto (Ontario)**  
**N° de demande 2010-0107-3**

Demande présentée par **Dufferin Communications Inc.** relativement à la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CIRR-FM Toronto.

La titulaire propose de relocaliser le site de l'émetteur de son emplacement actuel et de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée (PAR) moyenne de 50 à 128 watts (PAR maximale de 50 à 250 watts avec une hauteur effective d'antenne au-dessus du sol moyen à 156 mètres).

Le Conseil note qu'il y aura une augmentation de la population desservie tant dans le périmètre de 3mV/m (22,7 %) que dans le périmètre de 5mV/m (7,9 %). La titulaire indique que la modification technique est nécessaire afin d'être en mesure d'offrir un meilleur signal et une meilleure réception à l'auditoire cible de la station, soit la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels) de Toronto.

*Adresse de la titulaire :*

5312, rue Dundas Ouest  
Toronto (Ontario)  
M9B 1B3  
Télécopieur : 416-233-8617  
Courriel : [carmela@evanovradio.com](mailto:carmela@evanovradio.com)

*Examen de la demande :*

201-65, rue Wellesley Est  
Toronto (Ontario)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions**

**9 avril 2010**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste et n'avisera pas un intervenant lorsque son intervention est reçue après la date limite. Dans un tel cas, l'intervention ne sera pas considérée par le Conseil et ne sera pas déposée au dossier public.

Le Conseil examinera les interventions reçues et elles seront en outre versées au dossier public de l'instance sans autre avis de sa part, pourvu que la procédure ci-dessous ait été suivie. Le Conseil communiquera avec un intervenant uniquement si son intervention soulève des questions de procédure.

Les interventions écrites doivent être acheminées au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

**par la poste à l'adresse**

CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro**

819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi de documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, il faut s'assurer de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Les mémoires de plus de cinq pages doivent inclure un sommaire.

Les paragraphes du document devraient être numérotés. Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Toute intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de l'appui ou de l'opposition et, si l'intervenant y propose des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

### **Avis important**

Tous les renseignements fournis par les parties dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil, [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca), seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil.

Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que les parties fournissent.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été reçus, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Le Conseil encourage les parties intéressées à examiner le contenu du dossier public et le site web du Conseil pour tout renseignement complémentaire qu'elles pourraient juger utile lors de la préparation de leurs interventions.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande énoncé dans le présent avis.

Une liste de toutes les interventions sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes les interventions soumises sera accessible à partir de cette liste. On peut y accéder en sélectionnant « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans le présent avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par cette demande ou bien, sur demande, dans un délai de deux (2) jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

## **Bureaux du Conseil**

Tél. sans frais : 1-877-249-2782  
 ATS sans frais : 1-877-909-2782

Les Terrasses de la Chaudière  
 Édifice central  
 1, promenade du Portage, pièce 206  
 Gatineau (Québec)  
 J8X 4B1  
 Tél. : 819-997-2429  
 Télécopieur : 819-994-0218

### ***Bureaux régionaux***

Place Metropolitan  
 99, chemin Wyse  
 Bureau 1410  
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
 B3A 4S5  
 Tél. : 902-426-7997  
 Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest  
 Bureau 504  
 Montréal (Québec)  
 H2Z 1G2  
 Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est  
 Bureau 624  
 Toronto (Ontario)  
 M4T 1M2  
 Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington  
 275, avenue Portage  
 Bureau 1810  
 Winnipeg (Manitoba)  
 R3B 2B3  
 Tél. : 204-983-6306  
 Télécopieur : 204-983-6317

2220, 12<sup>e</sup> Avenue  
 Bureau 620  
 Regina (Saskatchewan)  
 S4P 0M8  
 Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper  
Bureau 520  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

580, rue Hornby  
Bureau 530  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant :*  
<http://www.crtc.gc.ca>.